

Panneau Extinction de l'éclairage public

Ref. P676908



Panneau de signalisation - Extinction de l'éclairage public

Panneau de signalisation "EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC" indique que la ville éteint l'éclairage durant une plage horaire précise.

- Panneau routier tout en aluminium 15/10^e.
- Bord du profil arrondi : meilleure rigidité et sécurité lors des manipulations.
- Fixation par 2 rails soudés au dos avec colliers (non fournis).
- Film réfléchissant Classe 1*.
- Texte personnalisable en fonction de la plage horaire d'extinction de l'éclairage.

Code article	Désignation article
No options of this product are available.	